



La forêt des Monts du Beaujolais

Les Monts du Beaujolais s'étendent sur une soixantaine de km de long et une vingtaine de km de large, sur les cantons de Monsols, Lamure-sur-Azergues, Thizy, Amplepuis et Tarare (Rhône), et sur les régions de Belmont de-la-Loire et de Violay (Loire).

Au Moyen Age, ce territoire est recouvert de forêts. Au XVIII^e siècle, la déforestation est très importante. À la Révolution, elle s'accélère encore. Elle se poursuit au XIX^e siècle où il faut des terres pour nourrir une population, dont la densité est exceptionnelle du fait du développement du tissage à domicile qui permet aux jeunes générations de rester au pays.

Les débuts du reboisement

De 1820 à 1860, les initiatives de reboisement sont individuelles et se localisent uniquement dans la haute vallée de l'Azergues. L'exemple est donné par un grand propriétaire du Charolais, le comte de Rambuteau. Préfet de l'ancien département du Simplon (en Suisse) entre 1810 et 1813, il en avait rapporté des graines et des plants d'épicéas, de sapins et de mélèzes. De sa pépinière, il alimente quelques grands propriétaires notables : le comte du Sordet à St-Igny-de-

Vers, le comte de Saint-Victor à Ronno, le Comte du Sablon à Claveisolles, Agniel de Chénelette. Au total, près de 500 hectares sont plantés en résineux entre 1835 et 1860, du bois d'Ajoux au nord (Comte du Sordet) à la forêt des Mollières au sud (Comte de Saint-Victor).

Le Comte du Sablon fait les premières coupes d'épicéas vers 1860 dans ses forêts de Claveisolles.

C'est dans ce contexte local que prend effet la loi du 28 juillet 1860 sur la conservation et la restauration des terrains de montagne, prévoyant l'établissement de pépinières départementales et la fourniture gratuite de plants ou de graines aux propriétaires désireux de reboiser leurs parcelles. Pour bénéficier des subventions de l'Etat, le Conseil Général du Rhône, dans sa session de 1861, prend l'initiative de créer aussitôt des pépinières.

La pépinière de Saint-Appolinaire

En 1862, les élus de la commune sont réticents à abandonner 2 hectares de terrain appartenant à la commune pour permettre au département de créer une pépinière d'intérêt général.

Ils craignent aussi que la source, située à proximité,



Le sapin pectiné, dit aussi sapin commun, est le véritable sapin, l'abies alba des botanistes. Ses aiguilles, vert foncé, sont plates et rainurées de blanc sur la face intérieure.



Le mélèze se reconnaît facilement car ses aiguilles jaunissent et tombent en automne.



devienne insuffisante pour leur bétail si une partie de l'eau est dérivée pour l'arrosage des plants de la pépinière.

Un consensus est trouvé : la commune restera propriétaire du terrain sur lequel est implantée la pépinière et un béliet mécanique sera installé pour remonter l'eau d'une autre source située en amont.

En 1863, la pépinière de Saint-Appolinaire est créée ainsi que celle de Vauxrenard (dans cette commune, le département devient propriétaire du terrain occupé par la pépinière). Pour gagner du temps, des jeunes plants d'épicéas, de sapins et de pins noirs d'Autriche sont achetés dans le Jura. Les 2 pépinières fournissent gratuitement les plants aux particuliers qui en font la demande. Les grands propriétaires sont les premiers à en bénéficier.



L'épicéa se reconnaît à ses grands cônes légèrement courbes qui tombent intacts sur le sol. Il ne craint pas le gel.

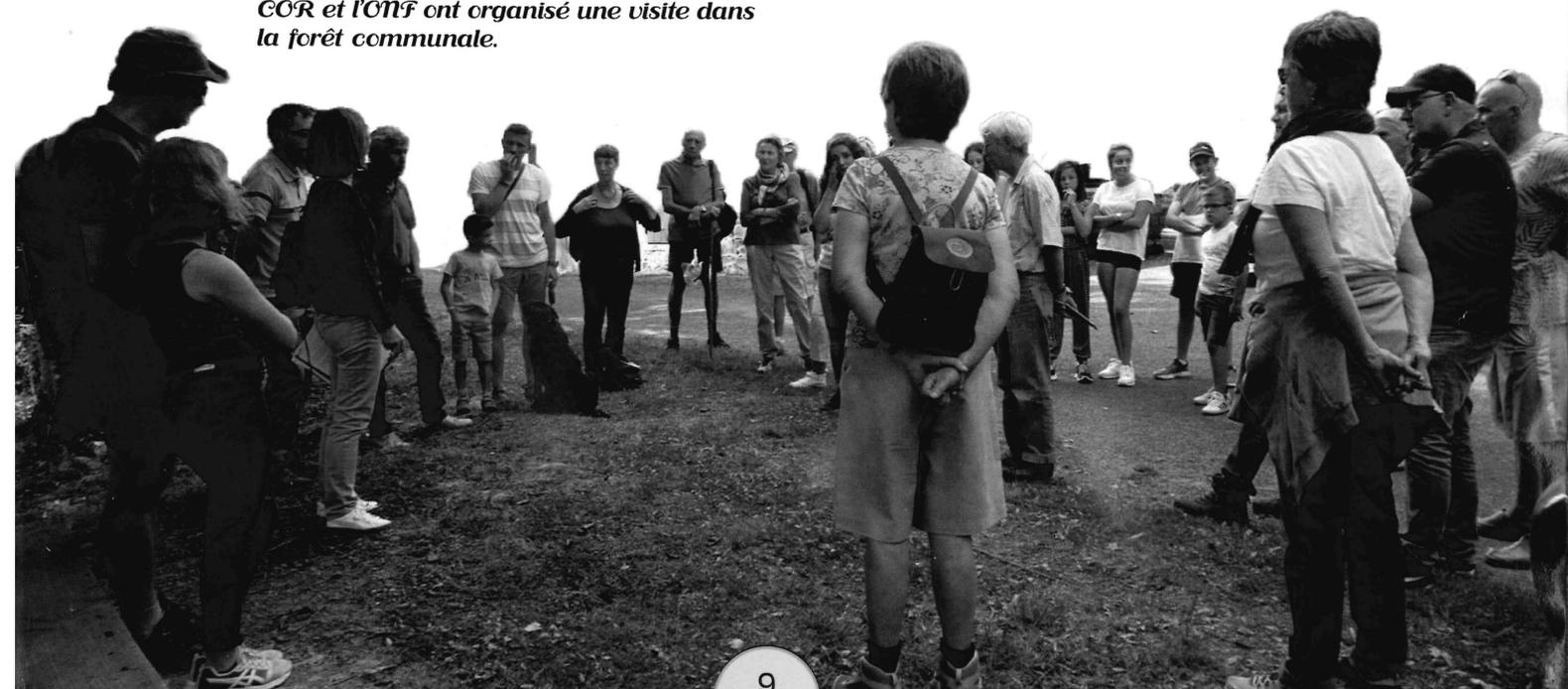
La forêt communale de Saint-Appolinaire

En 1862, des élus veulent profiter de la loi pour boiser les terrains communaux à peu de frais, d'autres s'y opposent car les cultivateurs les utilisent pour faire paître leurs animaux (droit de pacage sur terre inculte : arrêté municipal de 1809). La décision de boiser une quarantaine d'hectares de vassibles (terrains couverts de genêts et bruyères) est quand même prise en 1863. Par la suite, le reste des terrains communaux sera boisé et la forêt communale couvrira ainsi 96 hectares (dont 36 hectares sur la commune de Ronno).



Le pin noir d'Autriche a un tronc relativement droit. Il supporte bien le gel.

A l'occasion des journées du patrimoine, la commune en collaboration avec la COR et l'ONF ont organisé une visite dans la forêt communale.





Le développement du reboisement

En 1872, le reboisement s'étend sur 1 500 hectares, répartis pour l'essentiel sur les trois communes de Saint-Appolinaire, Ronno et Saint-Just-d'Avray. Un véritable massif forestier se constitue sur la crête de la chaîne des Mollières.

D'abord pratiqué par les seuls grands propriétaires et quelques communes, le reboisement va se généraliser après 1875 : héritiers partis en ville, industriels et commerçants voulant réaliser des placements d'argent. Les agriculteurs n'en profiteront que beaucoup plus tard pour boiser des parcelles difficiles à travailler.

En 1881, le Conseil Général décide la création de trois nouvelles pépinières départementales : Claveisolles, Sainte-Foy-l'Argentière et Vaugneray.

En 1882, la surface reboisée atteint 2 500 hectares sur les deux flancs de la vallée de l'Azergues.

En 1909, dans les cantons d'Amplepuis, Lamure sur Azergues, Monsols et Thizy, la surface de la forêt a augmenté d'un tiers. Cette évolution est d'autant plus remarquable que dans le reste du département le déboisement se poursuit. La totalité du reboisement de la région s'est fait en résineux : au début en sapins, épicéas, mélèzes et pins et, à partir de 1920, essentiellement en douglas.

La forêt beaujolaise connaît encore deux périodes de forte extension, après les deux guerres mondiales :

- après 1918, beaucoup d'exploitations disparaissent faute de main-d'œuvre.
- après 1945, le même phénomène se reproduit, causé par l'exode rural.

La forêt publique

Au début des années 1930, sous l'impulsion de Laurent Bonnevey, président du Conseil Général du

Rhône, le Département entreprend de constituer son propre patrimoine forestier dans le Haut-Beaujolais. Pour cela, il se porte acquéreur d'une multitude de parcelles laissées libres par l'exode rural de 1930 jusqu'à 1985.

Ainsi, le Département du Rhône devient propriétaire d'un domaine forestier composé de dix massifs : Brou (429 ha), la Cantinière (372 ha), Avenas (323 ha), la Pyramide (267 ha), Longeval (107 ha), le Pully (101 ha), Amplepuis (82 ha),

Ranchal (20 ha), les Monts du Lyonnais (14 ha) et les Monts de Tarare (9 ha). La moitié des 1 800 hectares de la forêt départementale du Rhône se trouve dans la montagne beaujolaise. Le plus grand massif, la forêt de Brou, s'étend sur les communes de Ternand, Chamelet, Létra, Saint-Vérand, Dième, Saint-Clément-sous-Valsonne et Valsonne.



Journées du patrimoine

A la fin du XIX^e siècle, la composition du Conseil Général du Rhône s'est politiquement modifiée. Les propriétaires rentiers se sont effacés et les cantons ruraux sont représentés par des avocats (Laurent Bonnevey à Lamure s/Azergues), des médecins (Albert à Amplepuis) ou des industriels (Moncorgé à Thizy).



Une vingtaine de communes, dont Saint-Appolinaire, Ronno, Saint-Just d'Avray, des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et des hôpitaux possèdent des bois. Cependant, la forêt départementale du Rhône reste de loin la principale forêt publique des Monts du Beaujolais.

La gestion des forêts publiques, d'abord assurée par l'administration des Eaux et Forêts, est confiée, depuis 1964, à l'Office National des Forêts (ONF).

La forêt privée

La forêt des Monts du Beaujolais est privée à 96%.

Elle appartient à 14 000 propriétaires forestiers, dont la moitié possède moins d'un hectare.

Ce morcellement forestier est ancien et s'est accentué au fil des héritages.

Aujourd'hui, les Monts du Beaujolais ont une surface boisée de 45 000 hectares, dont 38 300 dans le département du Rhône.

La forêt beaujolaise se caractérise par une proportion importante de résineux : 71% (contre 40% en moyenne en France) et la prépondérance du douglas. En effet, au cours des 50 dernières années, le douglas a détrôné le sapin pour devenir la principale essence du territoire (30 000 ha).

A l'avenir, le défi de la forêt sera de s'adapter au changement climatique.

Sources : Écomusée du Haut-Beaujolais, exposition Vert Horizon, la forêt des Monts du Beaujolais (2017) et Gilbert Garrier (Université Lyon 2).

Merci à Louis Montet qui nous a prêté ses documents.

Paulette et Jean Poppon



Essence originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord. L'européen Archibald Menzies la découvre en 1792 dans l'île de Vancouver au Canada (Pseudotsuga Menziesii).

Les premiers essais de plantation ont été réalisés en 1827 en Angleterre par Sir David Douglas, botaniste, qui donna son nom à l'arbre.

Le douglas, appelé aussi pin d'Oregon, fut introduit en 1842 en France (château de Cheverny) et en 1872 dans les Monts du Beaujolais par le Comte du Sablon.



Les écailles des fruits du douglas (les cônes) sont formées de petites langues à trois pointes (les bractées).



Le douglas se reconnaît facilement au parfum de citronnelle qui se dégage de ses aiguilles souples, fines, pointues et aplaties. Leur contact est doux et ne pique pas.



L'écorce des arbres adultes du douglas est épaisse et craquelée.